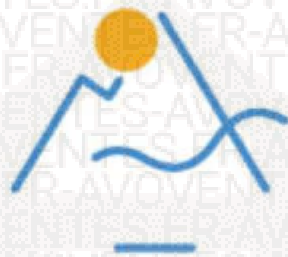


ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

J. LALANNE - J-D. SANTRAILLE - P. FANCELLEU - W. NOEL - M. LART - F. TARDY - C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
20 rue A Detroyat

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
3 rue Léon Blum

CASTETS
40200
529 rue de la Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

NAY
64800
7 rue de la Poste

www.aap-constat-huissier.fr

AAP

9 Cours Gambetta
65000 TARBES
Tel : 05 62 34 74 10
65@aap-justice.com
www.notrehuissier.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

**LE MARDI SEPT JANVIER
DEUX MILLE VINGT CINQ
de 09 heures 00 à 12 heures 00.**

A LA REQUETE DE :

CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1 847 860 375 euros dont le siège est à LYON (69000) 18 rue de la République et le siège social est à VILLEJUIF (94811), 2à avenue de Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro B 954 509 741, représentée par Directeur Général demeurant en cette qualité au siège social,

Ayant pour Avocat constitué Maître Paul CHEVALLIER, avocat au Barreau de TARBES (65000), membre de la SCP CHEVALLIER FILLASTRE demeurant en cette qualité 8 place du Marché Brauhauban à TARBES (65000)

Ayant pour Avocat Plaidant Maître Elisabeth DE BRISIS, membre de la société civile professionnelle CABINET DE BRISIS & DEL ALAMO, avocats au barreau de DAX, y demeurant résidence Praesidium 5 rue Sainte Ursule BP 145 à DAX (40100),

M'AYANT EXPOSE :

Agissant en vertu d'un acte authentique du 23 juin 2011 au rapport de Maître Sylvie NAVARROT-DEBOURDE, notaire à ARREAU (65) et en suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 29 novembre 2024,

Avons été requis de dresser procès verbal descriptif d'un ensemble immobilier sis 5448 chemin de la Coume à HECHES (65250) cadastré dite commune section F n°32 et n°33.

En conséquence de quoi, déférant à cette demande,

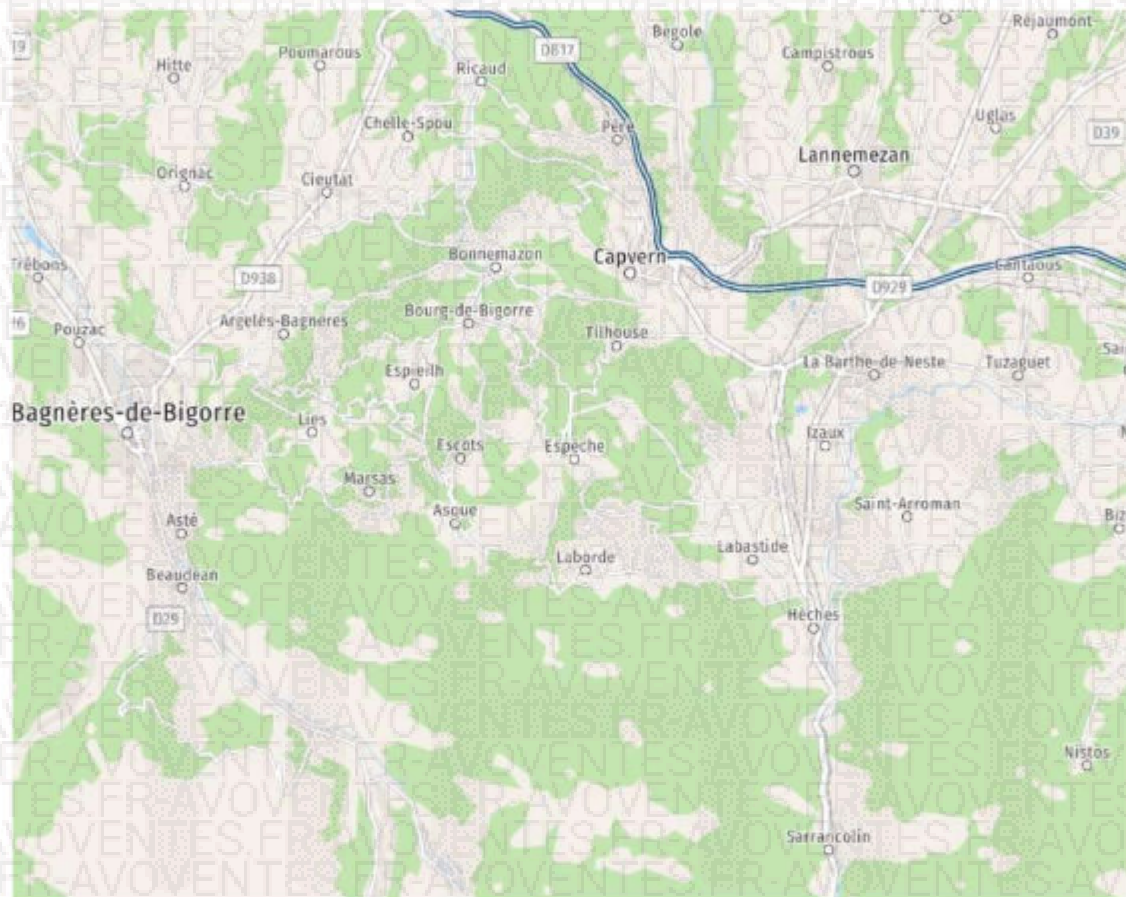
DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Jean-Dominique SANTRAILLE, Commissaire de Justice associé de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES titulaire d'un office de Commissaire de Justice 20 rue Arnaud Detroyat à BAYONNE (64100), 3 rue Duplaà à PAU (64000), 9 cours Gambetta à TARBES (65000), 26 rue Jean Moulin à SOUSTONS (40140) - Bureaux annexes ORTHEZ (64), CASTETS (40), LANNEMEZAN (65), NAY (64)

ME SUIS RENDU CE JOUR :

Chemin de la Coume
Section F n°32

65250 HECHES





OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

La maison à usage d'habitation objet du présent procès-verbal descriptif est bâtie à flanc de colline chemin de la Coume à HECHES (65) dans une zone très calme entourée de pâturages.

La commune de HECHES (65) dispose de quelques services de proximité et se trouve à environ 18 minutes en voiture de LANNEMEZAN (65) (13 kilomètres) et 32 minutes en voiture (25 kilomètres) de SAINT LARY (65).

SOMMAIRE

[Click here to update the Table of Contents](#)

1. LOCALISATION / DISTRIBUTION	7
1.1. Localisation	7
2. EXTERIEUR	12
2.1. Accès	12
2.2. Cabanon Est et installations Nord	17
2.2.1 Toiture	20
2.2.2 Façade Nord	21
2.2.3 Façade Est	22
2.2.4 Façade Ouest	24
2.2.5 Façade Sud	25
2.3. Garage	26
3. INTERIEUR MAISON	30
3.1. Distribution de la maison	30
4. REZ DE CHAUSSEE	34
4.1. Salon salle à manger	34
4.2. Cuisine et Cellier	39
4.3. Chambre Sud Ouest et dressing	46
4.4. Salle de bain	51
4.5. WC	54
5. ETAGE	57
5.1. Grande pièce ouverte	57
5.2. Chambre à coucher Sud Ouest	61
5.3. Salle de bain et WC	66
5.4. Chambre à coucher Nord Ouest	71
6. INFORMATIONS GENERALES	73
6.1. Informations Générales	73



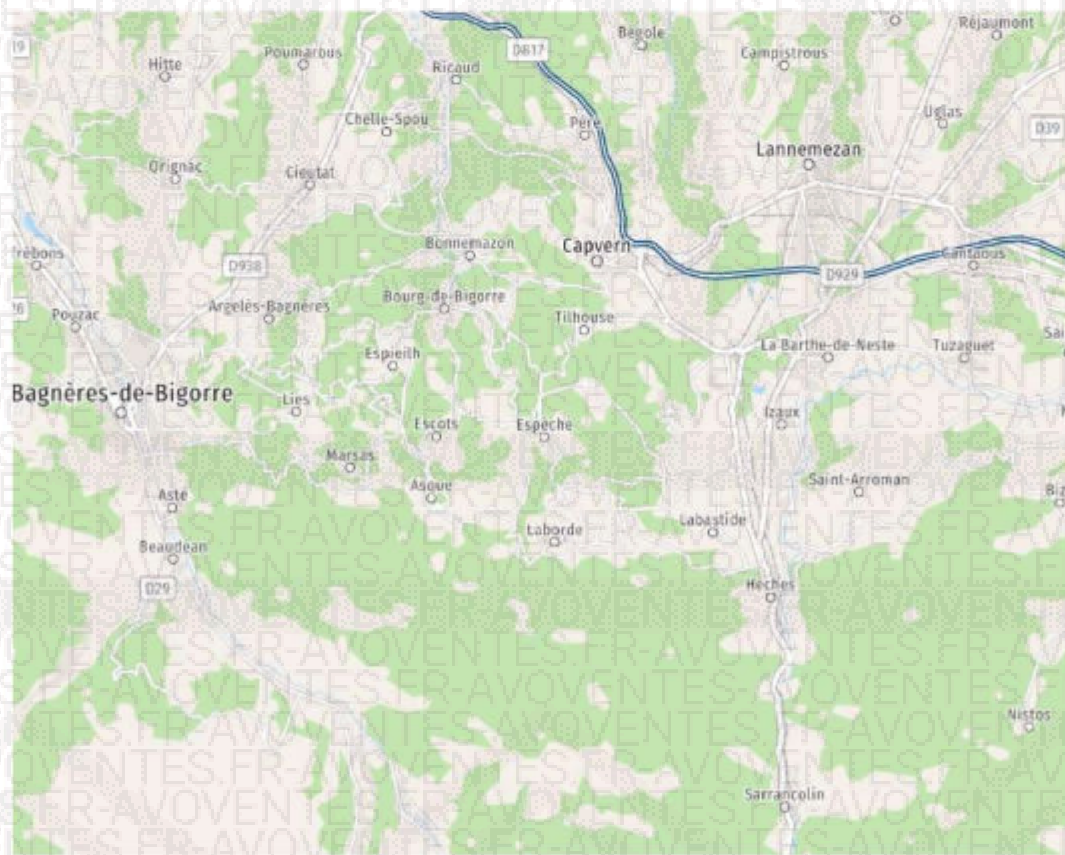
1. LOCALISATION / DISTRIBUTION

1.1. Localisation

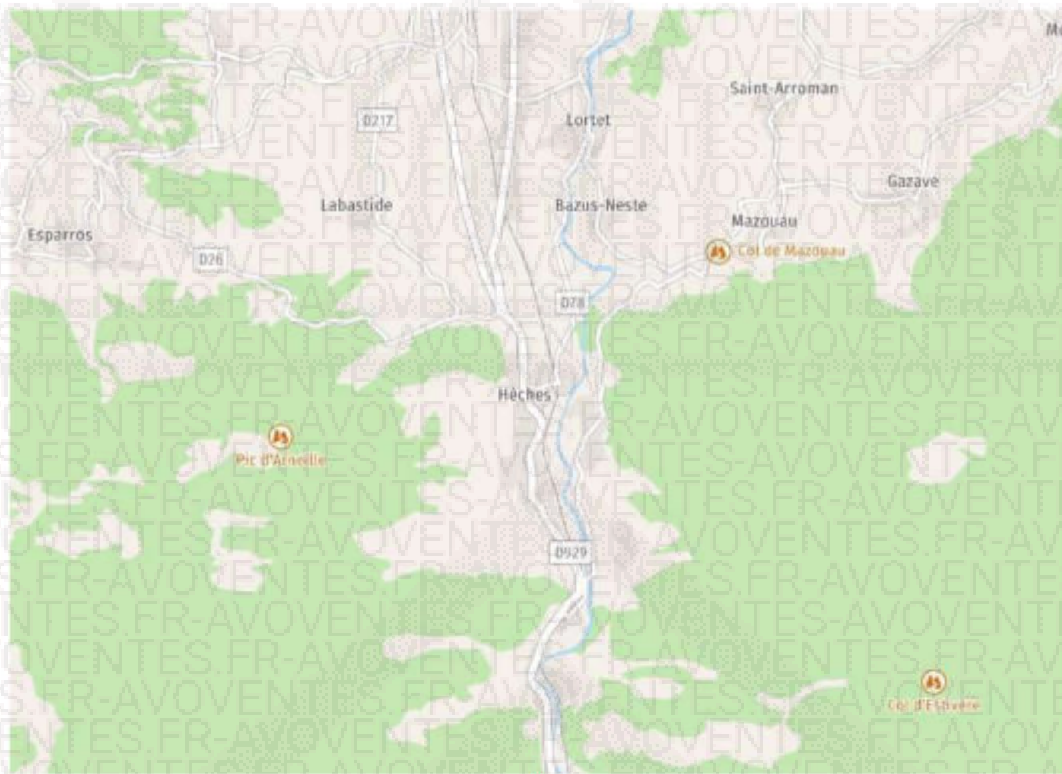




2.



3.



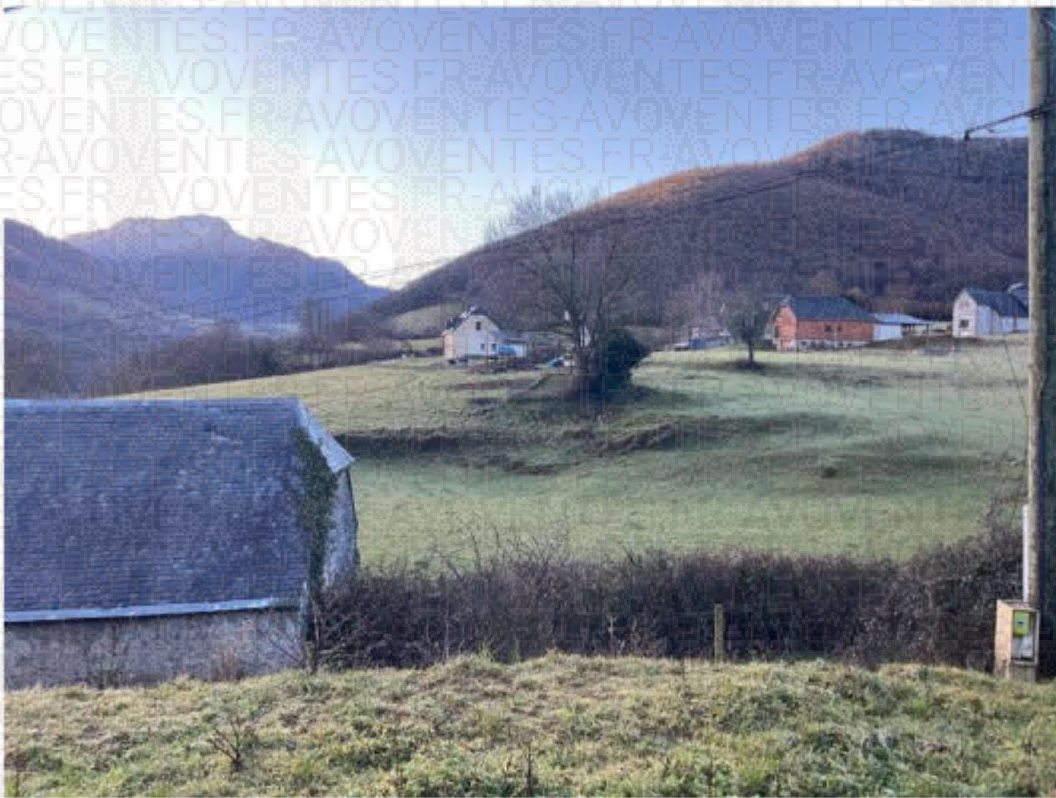
4.



5.



6.



7.



8.



9.

2. EXTERIEUR

2.1. Accès

L'accès s'effectue par un chemin de terre qui longe un enrochement côté gauche c'est-à-dire côté Nord.

Il convient de préciser que la propriété n'est pas clôturée.

Le chemin, dont la pente est progressive, amène jusqu'à une zone de retournement qui se trouve au devant de la façade Est de la maison.

Il poursuit sa course en effectuant un retour en épingle côté Ouest pour venir longer la façade Nord de la maison.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

2.2. Cabanon Est et installations Nord.

En limite Est de propriété, se trouve un cabanon constitué de planches de bois fixées sur une armature en bois et coiffé de plaques métalliques ondulées.

Au-devant de la façade Nord de la maison a été édifié un four en pierre avec table à feu à proximité desquelles étaient d'ici un petit abri en bois avec plaque ardoise sur dalle ciment.



1.



2.



3.



4.



5.

2.2.1 Toiture

La maison est coiffée par une toiture ardoise, double pente, versant Nord et versant Sud avec arrêt neige.



1.



2.

2.2.2 Façade Nord

La façade Nord est recouverte d'un bardage bois et percée de deux fenestrons avec encadrement Bois, d'une fenêtre double battant, coulissante, d'une porte fenêtrée.



1.



2.

2.2.3 Façade Est

La façade Est est recouverte de bardage bois, elle est percée d'une porte bois au niveau 1 et d'une porte de garage au niveau rez-de-chaussée.

Il convient de préciser qu'en partie haute de façade, cette dernière est percée par trois ouvertures vitrées .

Une galerie en partie couverte armature, Bois effectue un retour en angle droit côté Sud Est.

Cette galerie court également le long de la façade Sud.



1.



2.

2.2.4 Façade Ouest



1.

2.2.5 Façade Sud



1.

2.3. Garage

Le garage est accessible depuis l'aire de retournement situé côté Est de la maison.

De formes rectangulaire, orienté selon l'axe Est Ouest, il est accessible par une porte électrique à sections.

Le plafond est constitué par la surface de plancher hourdis.

Les murs sont en moellons jointoyés bruts.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

3. INTERIEUR MAISON

3.1. Distribution de la maison

L'accès à la maison s'effectue par la porte d'entrée au niveau 1, en façade Est.

Elle ouvre sur une grande pièce séparant les espaces cuisine et salon par des cloisons ouvertes en rondins de bois.

Cet espace comprend une cuisine ouverte côté Nord Est, une partie salon salle à manger en forme de L côtés Ouest et Sud.

Le mur Est, partie Sud, est équipé d'une cheminée encadrement pierres jointoyées.

Depuis cette grande pièce sont accessibles :

- en partie Sud Ouest sur une chambre à coucher,
- en partie Nord Ouest sur un espace WC communiquant avec une salle de bain.

Il convient de préciser que la salle de bain communique avec la chambre à coucher, les cloisons en rondins de bois étant ouvertes.

L'étage de la maison comprend un grand espace ouvert et deux chambres communicantes, côtés Nord Ouest et Sud Ouest.



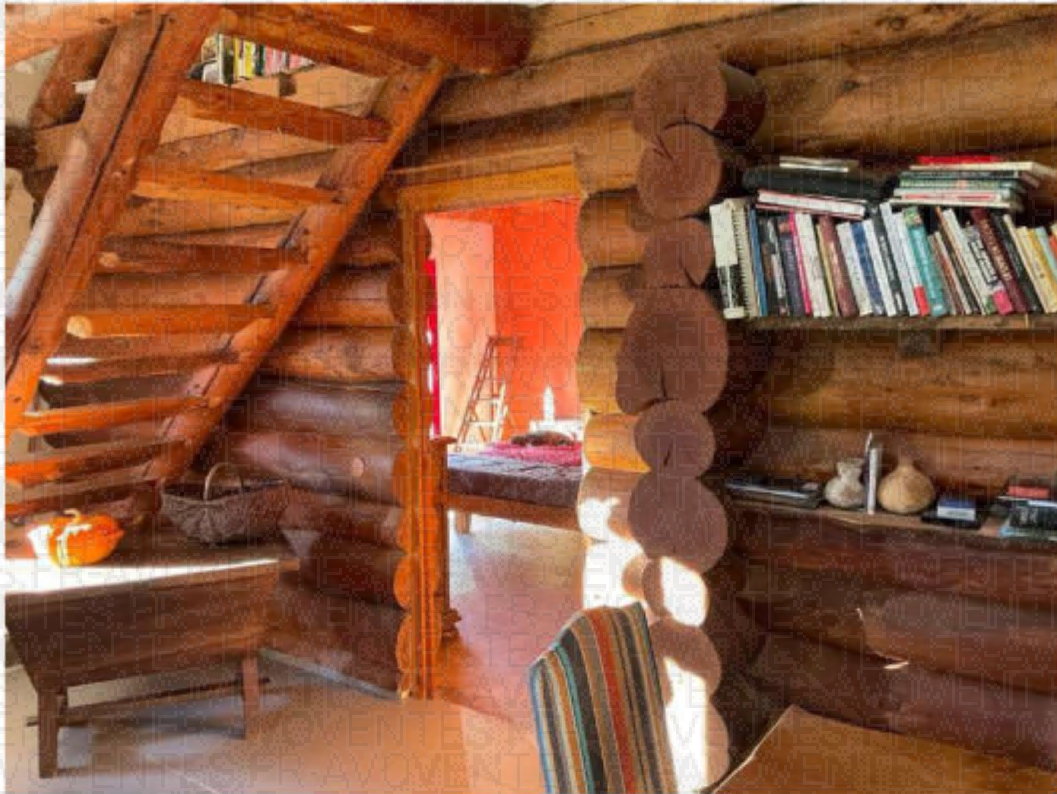
1.



2.



3.



4.



5.



6.

4. REZ DE CHAUSSEE

4.1. Salon salle à manger

Cette pièce est en forme de L et confronte la cuisine ouverte.

Le plafond est constitué par la sous face de plancher bois de l'étage.

Tous les murs sont constitués de rondins de bois bruts.

Le sol est recouvert de carrelage.

Côté Est est installée une cheminée encadrement pierres jointoyées avec conduit d'évacuation INOX.

Le mur suit est percé d'une grande baie vitrée coulissante deux vantaux.

L'éclairage est assuré par des appliques et un lustre bois.



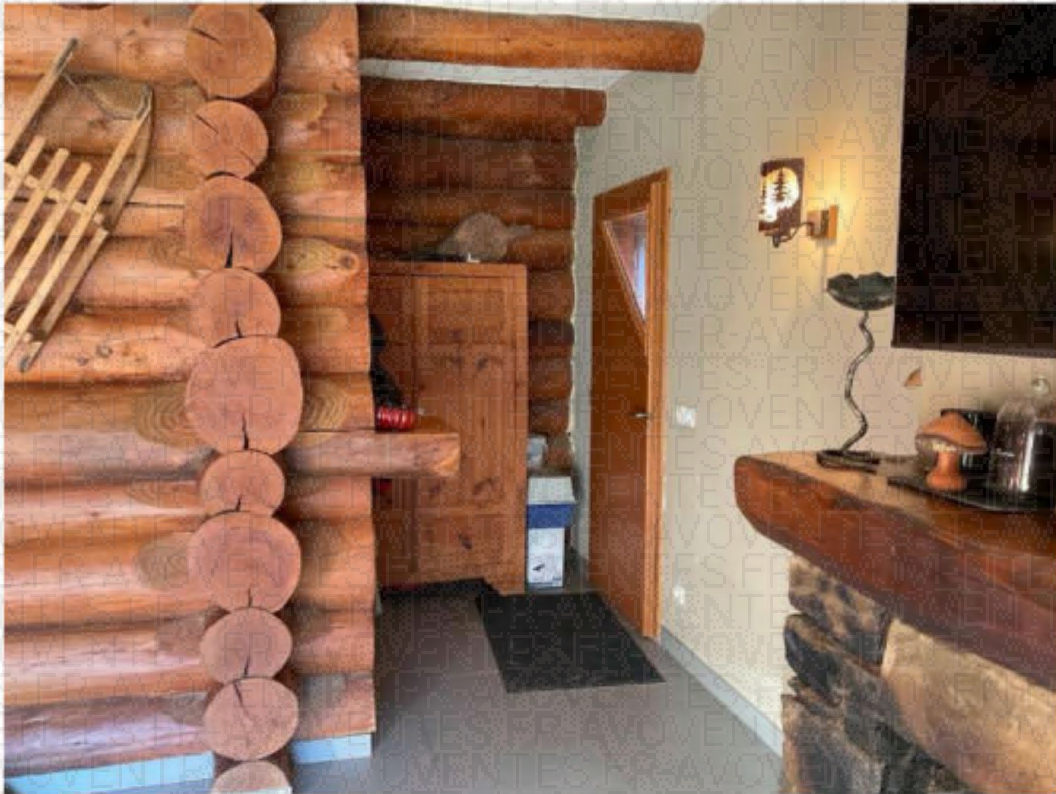
1.



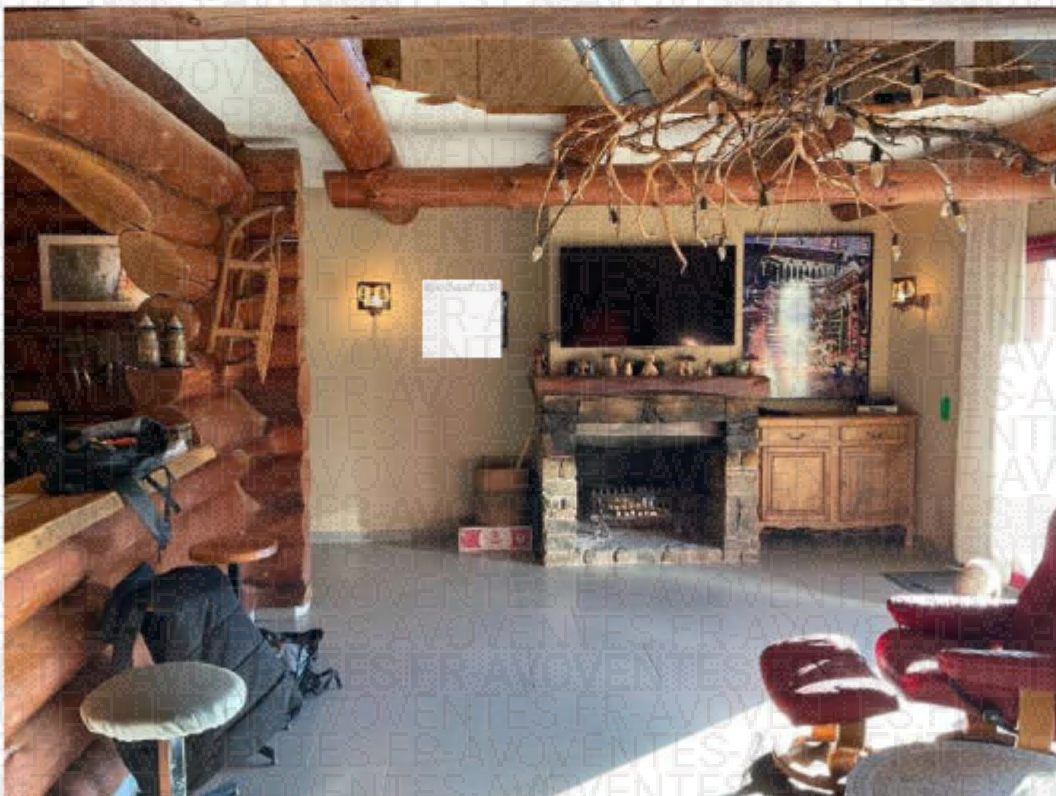
2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

4.2. Cuisine et Cellier

Le plafond est constitué par la sous face de plancher bois de l'étage.

Tous les murs sont constitués de rondins de bois bruts à l'exception du mur Nord qui est habillé de lattes de bois.

Le sol est recouvert de carrelage.

La cloison qui sépare le salon salle à manger de la cuisine est constituée par une cloison en rondin de bois.

Cette cloison est ouverte et comprend un comptoir.

Le long de cette cloison, un plan de travail en marbre de Sarrancolin a été positionné.

La cuisine comprend un îlot central avec plateau pierre percé pour accueillir un évier INOX deux bacs alimentés par robinet mitigeur.

En angle Nord Est est positionné un meuble de rangement coiffé d'une plaque de cuisson reposant sur une plaque de marbre de Sarrancolin.

Le mur Nord est percé d'une baie vitrée deux vantaux.

L'éclairage est assuré par des spots et des ampoules sur douilles avec abat jour.

En partie Est de cuisine, une cloison de rondins de bois ouverte permet de rejoindre le cellier.

Le plafond est constitué par la sous face de plancher bois de l'étage.

Tous les murs sont habillés de planches de bois.

Le sol est recouvert de carrelage.

En angle Sud Ouest part l'escalier bois qui permet de rejoindre l'étage.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



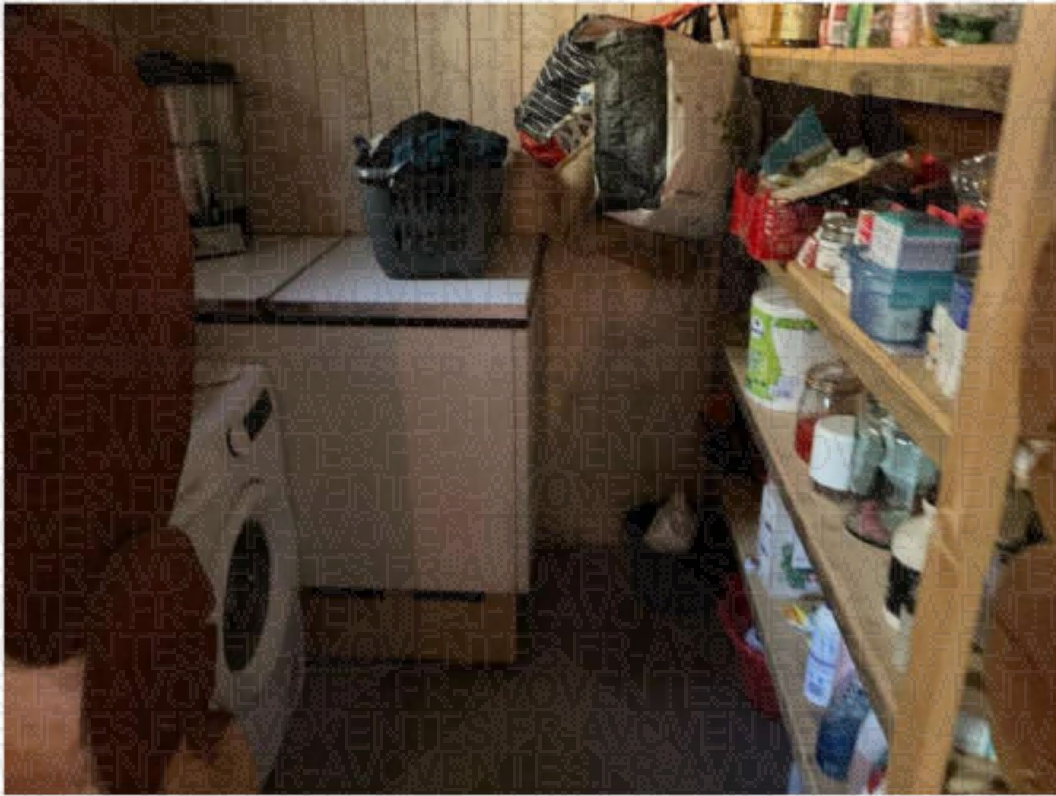
8.



9.



10.



11.

4.3. Chambre Sud Ouest et dressing

La chambre est accessible par une porte en bois depuis la partie Ouest du salon.

Le plafond est composé de planches de bois qui repose sur des rondins .

Les murs Nord et Est sont constitués de rondins de bois, tandis que les murs Ouest et Sud sont peints.

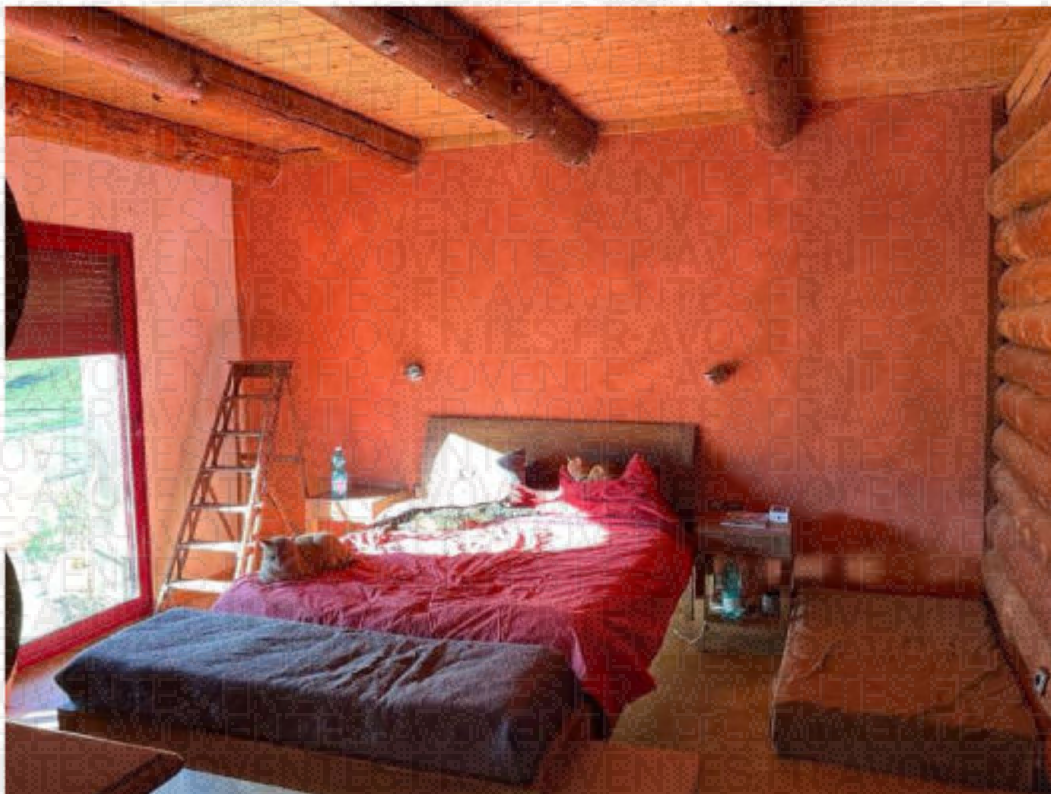
Le sol est en nature de dalle ciment de couleur.

Le mur Sud est percé d'une baie vitrée de vantaux, pouvant être occulté par un volet roulant PVC à commande électrique.

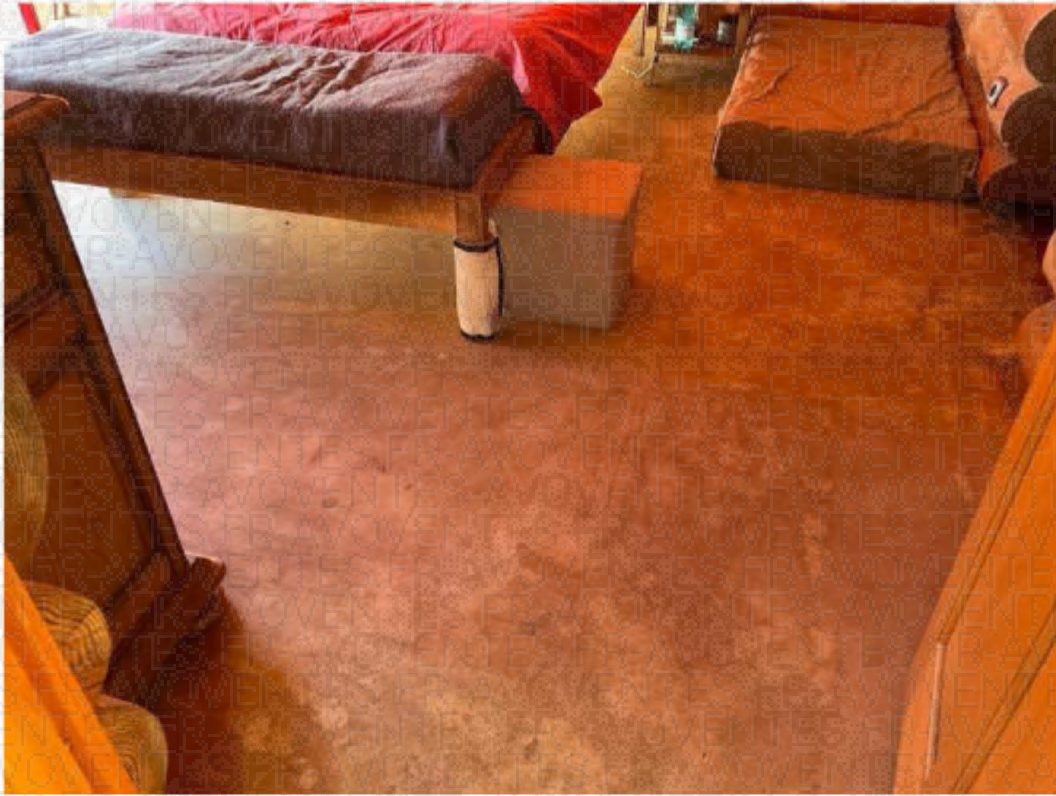
Éclairage est assurée par deux appliques lumineuses côté Est et deux autres côtés Ouest.

Le mur en rondin Nord est ouvert et donne sur un dressing ouvert, communiquant avec la salle de bain.

Le dressing est éclairé par des spots suspendus.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

4.4. Salle de bain

La salle de bain est accessible depuis le cabinet toilette WC, qui se trouve côté Nord Ouest, ainsi que par le dressing communiquant avec la chambre Sud.

Le plafond de la salle de bain est constitué de la surface de plancher, de l'étage, reposant sur des rondins de bois.

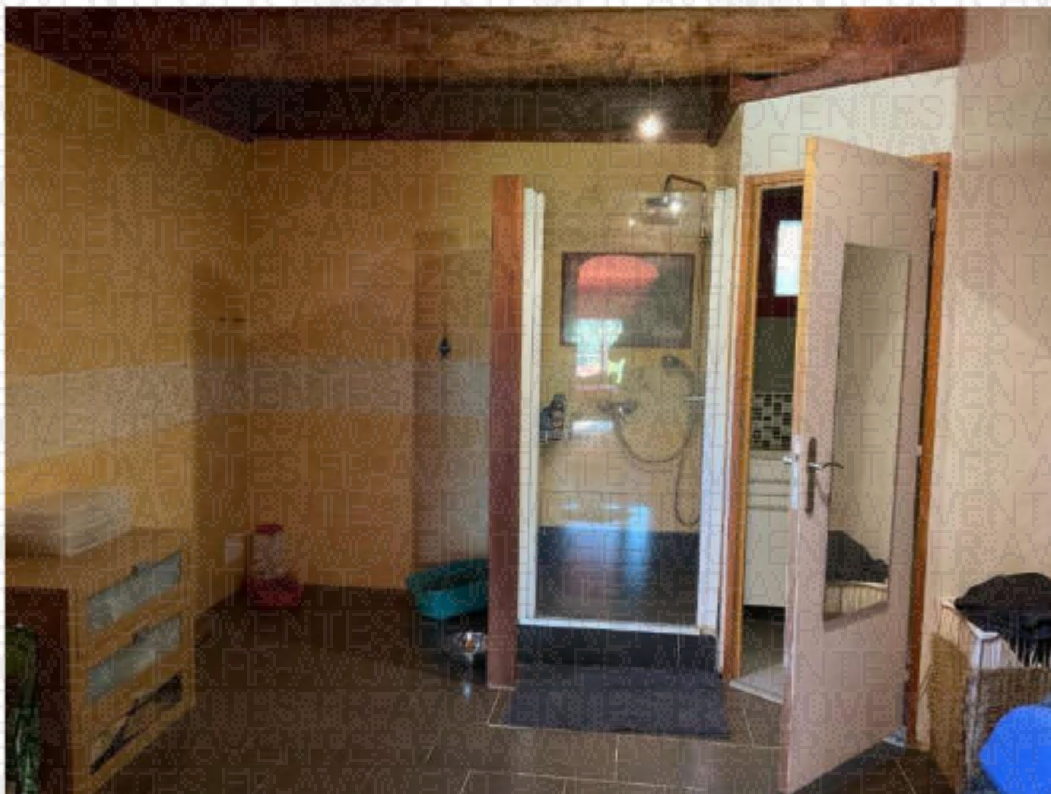
Les murs sont constitués de rondins de bois, côté Sud et côté Est.

Les murs Ouest et Nord sont carrelés, le mur Ouest étant percé d'un fenestron.

Côté Ouest, est implantée une douche alimentée en eau par robinet, mitigeur, flexible et pommeau.

Le sol est recouvert de carrelage.

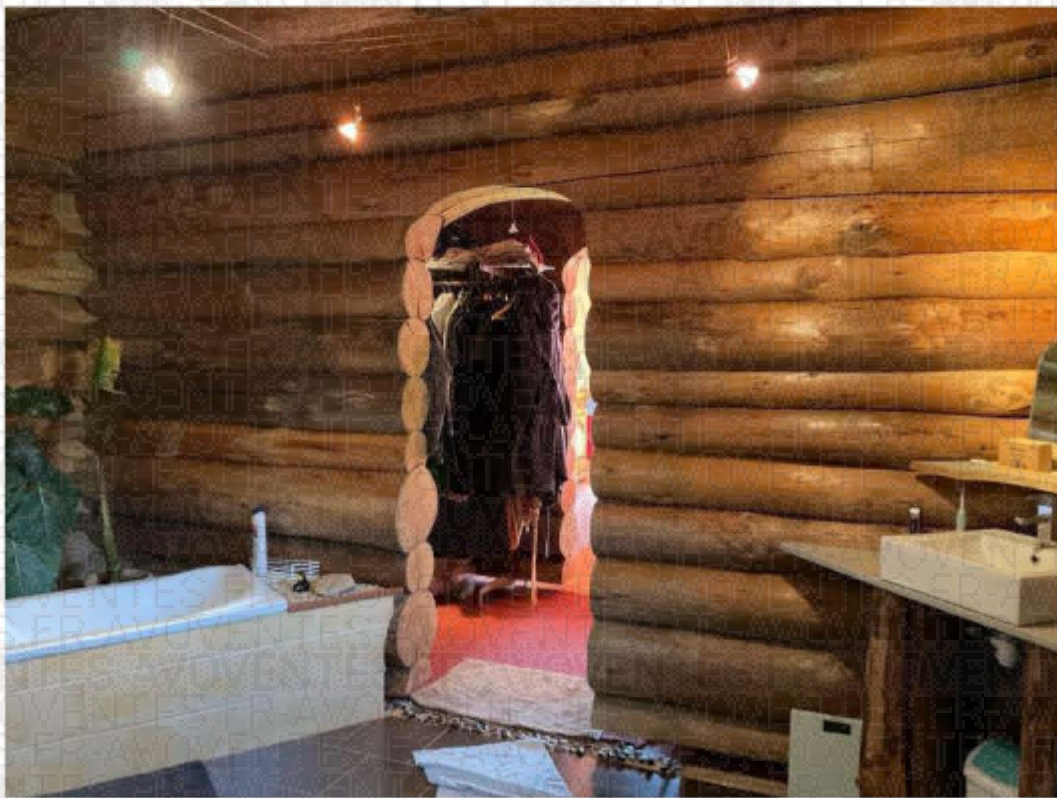
Une baignoire est installée en pieds de mur côté Est.



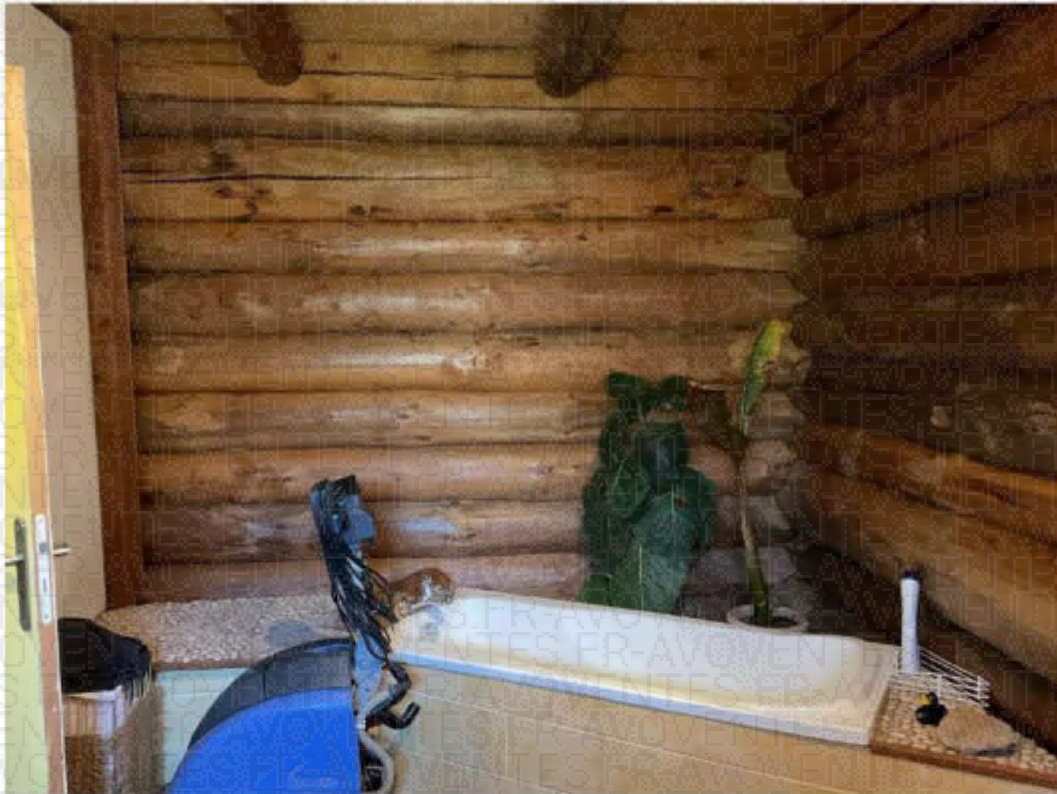
1.



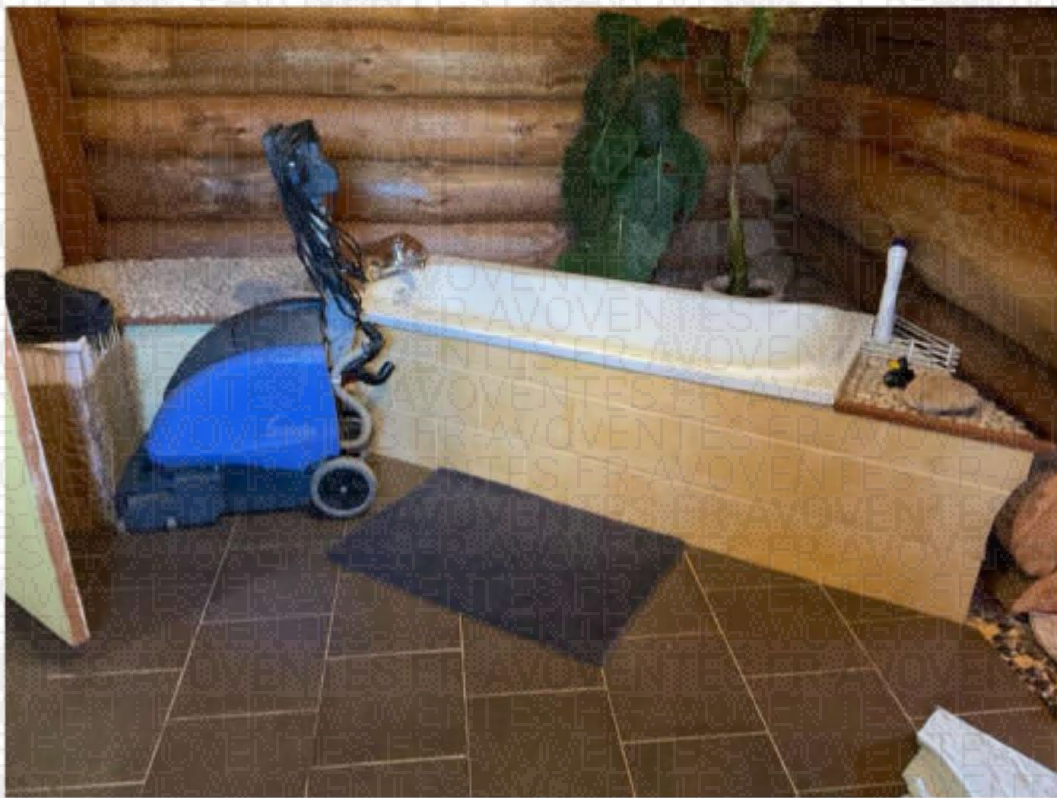
2.



3.



4.



5.

4.5. WC

Attenant à la salle de bain, le WC est coiffé par un plafond, constitué par la surface de plancher de l'étage qui repose sur deux rondins de bois.

Les murs et cloisons sont peints.

Le mur Ouest est percé d'un fenestron sous lequel a été installé à lave main, alimenté par robinet eau froide, avec crédence carrelée.

Contre la cloison Nord, un WC encastré a été installé.

Le sol est recouvert de carrelage.

L'éclairage est assuré par deux spots encastrés dans le plafond.



1.



2.



3.



4.



5.

5. ETAGE

5.1. Grande pièce ouverte

Cette grande pièce est accessible depuis l'escalier qui prend naissance en angle Sud Ouest du salon.

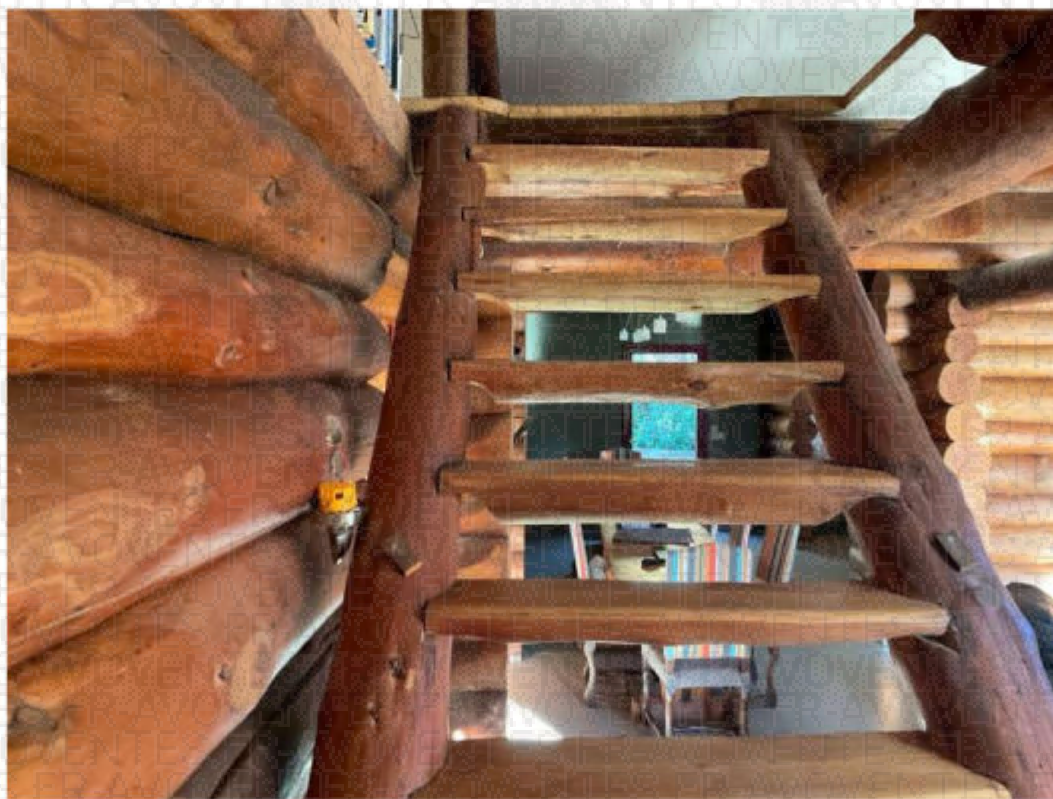
Elle bénéficie d'une charpente apparente en rondins de bois et d'une sous face de toiture en planche de bois peintes.

Le sol est recouvert d'un parquet bois.

Le mur Est est percé de trois ouvertures vitrées.

Les deux ouvertures latérales sont fixes, l'ouverture centrale est mobile.

Le sol du centre de la pièce est ouvert par une large trémie permettant d'apercevoir le salon.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

5.2. Chambre à coucher Sud Ouest

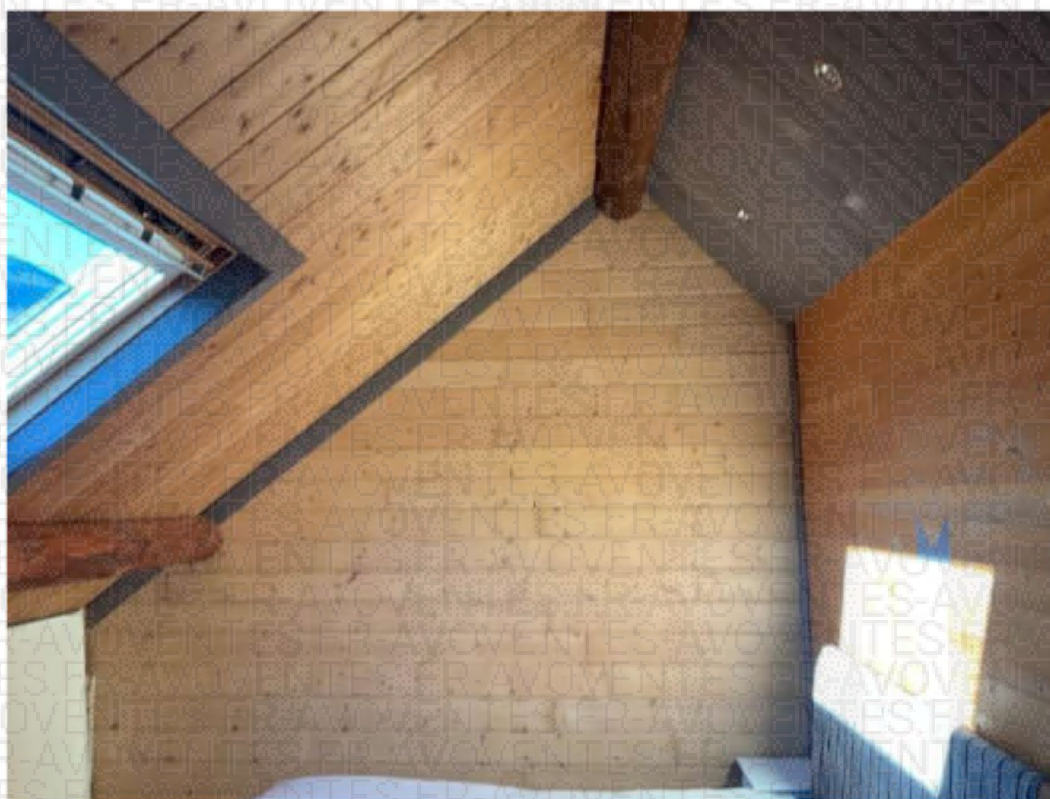
Cette chambre à coucher est accessible par une porte en bois, donnant sur la grande pièce principale.

Le plafond et les murs sont constitués de planches de bois, le sol étant recouvert d'un parquet bois.

Le versant de toiture Sud est percé d'une ouverture de toit type vélux.

La cloison Nord de cette chambre communique avec une salle de bain qui est commune avec la chambre Nord Ouest.

L'éclairage est assurée par des spots encastrés dans le plafond.



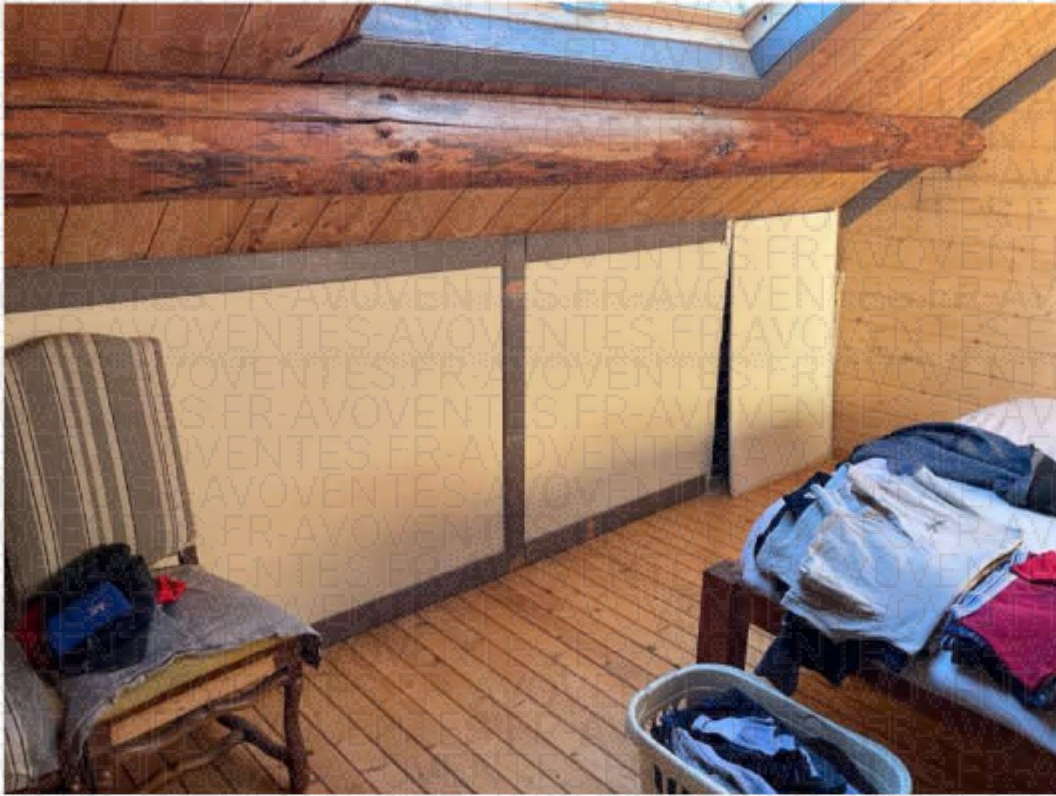
1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

5.3. Salle de bain et WC

La salle de bain est accessible depuis les chambres Nord Ouest et Sud Ouest.

Le plafond et les murs sont recouverts de papier de verre peint à l'exception du mur Ouest qui est habillé de planches de bois.

Contre ce mur sont installés un lavabo alimenté en eau par robinet mitigeur, une cuvette et chasse d'eau.

Une cabine de douche est présente contre le mur Nord.

Le mur Sud est équipé pour sa part d'un sèche serviette électrique.

Le sol est constitué d'un plancher bois.



1.



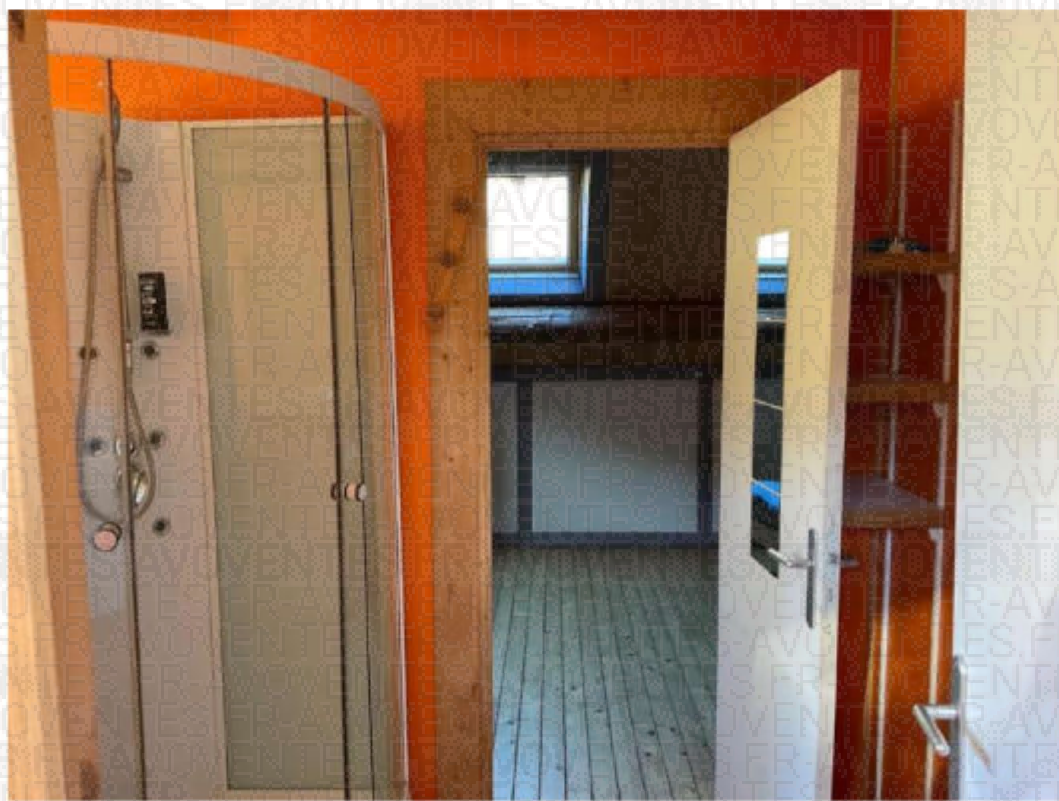
2.



3.



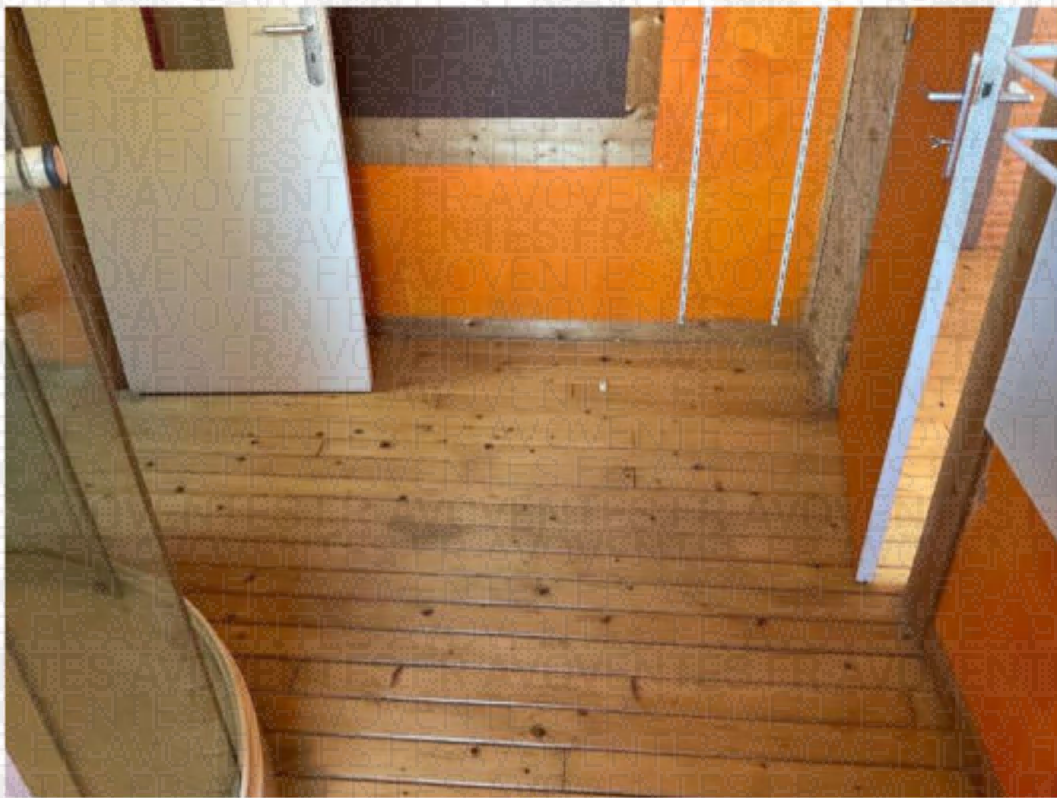
4.



5.



6.



7.



8.

5.4. Chambre à coucher Nord Ouest

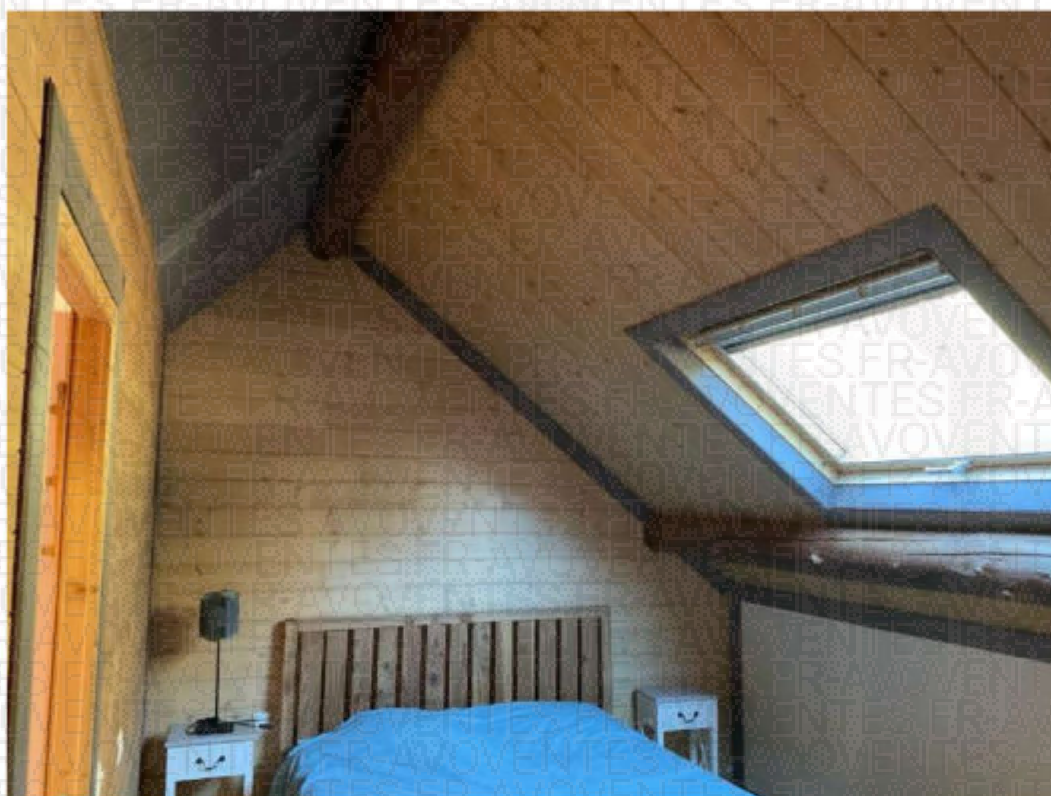
Cette chambre à coucher est accessible par une porte en bois, donnant sur la grande pièce principale.

Le plafond et les murs sont constitués de planches de bois, le sol étant recouvert d'un parquet bois.

Le versant de toiture Nord est percé d'une ouverture de toit type vélux.

La cloison Sud de cette chambre communique avec une salle de bain qui est commune avec la chambre Sud Ouest.

L'éclairage est assurée par des spots encastrés dans le plafond.



1.



2.



3.

6. INFORMATIONS GENERALES

6.1. Informations Générales

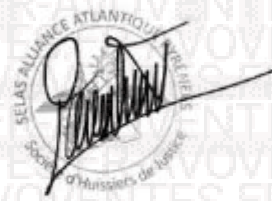
La maison est occupée par son propriétaire actuel.

Le chauffage est assuré par un chauffage au sol par géothermie avec une pompe à chaleur WATTERKOTTE qui assure également la production d'eau chaude sanitaire avec un ballon d'eau chaude.

A titre complémentaire, la cheminée permet un apport de chaleur supplémentaire et occasionnel.

La maison est raccordée au réseau électrique, elle est équipée d'un assainissement individuel.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice associé

L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**